

PRATIQUE DE LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUE
DANS LES PROVINCES DE L'ÉTAT PONTIFICAL AU
19^{ÈME} SIÈCLE

REMARQUES SUR LE SUPPOSÉ INTERDIT VACCINAL DE
LÉON XII

Ce travail est le fruit de la rencontre d'un historien (Yves-Marie Bercé), spécialiste des pratiques vaccinales à leurs débuts, en particulier en Italie, et d'un médecin (Jean-Claude Otteni), intéressé par un interdit de la vaccination contre la « petite vérole », que Léon XII aurait promulgué en 1829.

L'interdit est formulé de la façon suivante: « Ceux qui se soumettent à la vaccination contre la petite vérole cessent d'être enfants de Dieu. La petite vérole est une punition de Dieu et la vaccination est un défi lancé au Ciel ⁽¹⁾ ».

Il est actuellement souvent cité comme exemple des réticences voire de l'opposition du Magistère catholique romain à l'encontre des innovations médicales. Or, la réalité de l'interdit ne semble pas documentée par des sources crédibles. La seule publication qui, à notre connaissance, a abordé ce problème est celle du P. Donald Keefe s.j., parue en 1986 dans une *Newsletter* à diffusion limitée ⁽²⁾. Elle conclut que l'interdit n'est pas une réalité mais une rumeur.

Nous avons repris le problème de la réalité de l'interdit, en envisageant successivement les données historiques sur la vaccination antivariolique au 19^e s. en Italie, en particulier dans les provinces de l'État pontifical, les citations d'un prétendu interdit vaccinal dans les publications contemporaines, la recherche de sources de cette rumeur et les hypothèses qu'on peut former sur l'origine de l'interdit supposé.

(1) La mention chronologiquement la plus haute de cette affirmation peut être trouvée dans l'article de H. FABRE, *La position de l'Église face au planning familial*, dans *L'Idée libre*, 9 (1964). Pour une étude critique, on lira avec profit D. KEEFE s.j., *A quest for a quotation*, dans *Fellowship of Catholic Scholars Newsletter*, 9 (1986).

(2) D. KEEFE s.j., *A quest...* [voir n. 1].